



fives

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE FORMATION

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente de Formation (« CGVF ») ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société Fives Nordon (l'« Organisme de Formation ») consent au responsable de l'inscription (le « Client ») qui l'accepte, une formation (la « Formation ») issue de l'offre de formation de l'Organisme de formation. Les CGVF s'appliquent à toutes les formations inter-entreprises ou intra-entreprise dispensées par l'Organisme de Formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 41540214554.

COMMANDE / INSCRIPTION

Les inscriptions ne sont enregistrées qu'à réception par l'Organisme de Formation, du bulletin d'inscription signé par le Client. Le bulletin d'inscription, ou la proposition commerciale pour les actions de formation spécifiques, font office d'offre. La signature de l'offre vaut acceptation de la dite offre, des CGVF et du règlement intérieur de l'Organisme de Formation, à l'exclusion de tout autre document et en particulier à l'exclusion des conditions générales d'achat du Client. A réception du bulletin d'inscription ou de la proposition commerciale, signé par le Client, une convention de formation professionnelle continue est adressée au Client. Un exemplaire est à retourner signé par le Client au minimum 5 jours avant le début de la Formation.

TARIFS

Les tarifs sont hors TVA et comprennent les frais d'animation et de supports remis à chaque stagiaire. Sauf mention contraire écrite de l'Organisme de Formation, ils ne comprennent pas les autres frais tel que la restauration, le transport ou l'hébergement.

ANNULATION ET REPORT

Toute annulation de Formation par le Client doit être communiquée par écrit à l'Organisme de Formation. Jusqu'à dix (10) jours avant de début de la Formation, le Client peut demander le remplacement ou le report de la Formation. Passé ce délai, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 30% du prix de la Formation. Toute demande d'annulation faite au-delà de trois (3) jours avant le début de la Formation sera refusée et le Client reste redevable de l'intégralité du prix de la Formation, de même qu'en cas d'absence d'un ou plusieurs stagiaires durant la Formation, ou en cas de Formation débutée et non achevée.

L'Organisme de Formation se réserve le droit, à tout moment, d'annuler ou de reporter une Formation. Aucune indemnité et aucun dédommagement ne sera dû au Client à quelque titre que ce soit. Cependant, conformément à l'article L6354-1 du Code du Travail, en cas d'inexécution totale ou partielle d'une Formation, l'Organisme de Formation rembourse au Client les sommes indûment perçues de ce fait.

SUIVI DE LA FORMATION

Toute inscription à la Formation implique l'adhésion complète du stagiaire au règlement intérieur de l'Organisme de Formation. Ce dernier se réserve le droit, sans indemnités de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout stagiaire dont le comportement gênerait le bon déroulement de la Formation ou manquerait gravement au règlement intérieur. Le Client sera prévenu et dans ce cas, l'intégralité de la Formation sera facturée. Le stagiaire s'engage à suivre avec assiduité l'intégralité de la Formation sauf cas de force majeure. Dans le cas d'une Formation en présentiel, la feuille de présence sera signée par demi-journée par le stagiaire et le formateur dont une copie sera remise au Client.

FACTURE ET REGLEMENT

La facture est émise au plus tard le dernier jour de la Formation. Elle est accompagnée des pièces justificatives de formation. Le paiement se fait à réception de facture. Tout retard de règlement donnera lieu au paiement de pénalités de retard calculées au taux de refinancement le plus récent de la Banque Centrale Européenne majoré de dix points et au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40€.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les supports papiers ou numériques remis ou présentés lors de la Formation ou accessibles en ligne dans le cadre de la Formation sont la propriété exclusive de l'Organisme de Formation. Ils ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement sans l'accord écrit et explicite de l'Organisme de Formation. L'ensemble des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur ces supports sont protégés par le droit d'auteur. Le Client s'engage en particulier à ne faire directement ou indirectement aucune concurrence à l'Organisme de formation en cédant ou en communiquant ces supports ou leur contenu à un tiers. Toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la Formation est soumise à autorisation préalable écrite de l'Organisme de Formation sous peine de poursuites judiciaires. Le Client assume la responsabilité de l'entièreté des dommages que les stagiaires ou lui-même pourraient occasionner en cas de manquement à cette clause.

DONNEES PERSONNELLES

L'Organisme de Formation s'engage à respecter la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD). Les données à caractère personnel sont collectées et traitées par l'Organismes de Formation pour la seule finalité de fournir la Formation.

RESPONSABILITE

La responsabilité de l'Organisme de Formation est limitée aux seuls dommages matériels directs causés au Client qui résulteraient de fautes dûment prouvées imputables à l'Organisme de Formation dans l'exécution de la Formation, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit, tel que notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial ou perte de données et/ou fichiers. En tout état de cause, la responsabilité de l'Organisme de Formation toutes causes confondues à l'exception des dommages corporels et de la faute lourde, est limitée au prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.

LITIGE

Les CGVF sont régies par le droit français. A défaut d'accord amiable, tout litige sera de la compétence exclusive du tribunal de Paris.